

2. Pour les personnes morales:☐

- une demande timbrée;
- les copies authentiques des statuts et procès verbal de l'Assemblée constitutive et la liste des Administrateurs lorsque la nature juridique de l'entreprise l'exige;
- extrait de l'acte de naissance, casier judiciaire datant de moins de 3 mois, curriculum vitae et copie certifiée conforme du diplôme du responsable dirigeant;
- une attestation d'inscription à l'ordre des Géomètres- Experts.

Réservé à l'Administration

Code :

Avis :

Signature du Promoteur